

# Propositions de formation des communes en Transition Démocratique

Démocraties Vivantes  
Tristan RECHID

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84260260926 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

## Raison d'être de mon activité

«Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage». **Paul Ricoeur**

*Je vous accompagne vers la mise en place de cette définition dans vos organisations : communes, associations, entreprises et collectifs d'habitants.*

## Source d'inspiration de mes formations

*Sortir du sentiment d'impuissance*

La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi ». **Paul Ricoeur**, *Soi-même comme un autre*, éd. du Seuil (1990)

L'action permettrait de sortir de l'impuissance, donc de la souffrance. Mon approche s'appuie sur la question du développement du pouvoir d'agir, tant individuel que collectif que l'on peut définir comme un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient.

## Intention générale de la formation

Mes formations se veulent pragmatiques et concrètes. Elles s'appliquent à elles mêmes les outils ainsi que les méthodes qu'elles proposent et offrent aux participants un terrain d'expérimentation sécurisé.

Une part essentielle est laissée à la mise en situation réelle durant le stage, l'échange de pratique et l'analyse de votre contexte local.

**L'objectif est que vous soyez en mesure de mettre en application effectivement la formation dispensée. Nous nous posons la question de la mise en œuvre de ces contenus dans votre organisation tout en identifiant les leviers et obstacles liés à votre environnement.**

*Comment sortir d'un fonctionnement pyramidal pour concevoir un mode d'organisation coopératif et collaboratif à l'échelle de votre municipalité ? Imaginer un fonctionnement municipal qui fasse vivre réellement la démocratie participative. Construire des instances participatives pour mettre en œuvre une véritable dynamique de développement du pouvoir d'agir des habitants.*

I Module d'entrée : Raison d'être/Faire équipe/Les fondamentaux de l'approche **1 ou 2 jour(s)**

Public : élu es, agents

Passage de raisons d'être individuelles à une raison d'être collective sous l'angle de la transition démocratique.

Présentation des fondamentaux de l'approche.

Définition du cahier des charges de l'accompagnement à venir.

Module seul : 800 euros/jour

Module pris dans un parcours : 600 euros/jour (2 jours obligatoire) soit 1200 euros.

## **II Module Créer sa Constitution Locale + code éthique de l'élue 2 jours + 2 jours**

Quels sont les freins et les leviers à la participation ? Comment sortir de l'entre soi et partir à la rencontre des habitants ?  
Comment susciter de l'action collective à partir des sujets qui nous touchent ?

**Public** : élu es, agents, habitants

Travail sur les représentations : qu'est ce que la participation pour vous ?  
Présentation des différents niveaux de participation avec des outils, expériences vécues ailleurs.  
Peut être envisager un support.  
Emergence du fonctionnement de la municipalité, de sa constitution locale.  
Convergence vers les grands principes de ce fonctionnement.  
Travailler les raisons d'être, redevabilités de chacune des instances.  
Lancement d'un travail de design et d'écriture d'une constitution locale (voir celle des Molières)  
Construire une stratégie pour mettre en place cette constitution locale : information, mobilisation des habitants, évaluation continue.

Module seul : 800 euros/jour

Module pris dans un parcours : 600 euros/jour soit 2400 euros.

## **III Module collegialité 2 jours + 2 jours**

Comment sortir d'un fonctionnement pyramidal pour concevoir un mode d'organisation coopératif et collaboratif et faire l'expérience d'une autre façon de prendre des décisions collectives ? Comment travailler ensemble efficacement et démocratiquement ?

**Public** : élu es, agents

Comment allez vous travailler ensemble durant 6 ans au sein de l'équipe municipale (élargie aux agents?!)

Présentation des principes de la Gouvernance Partagée.  
Travail sur leur gouvernance souhaitable ... pour quoi faire ?  
Dessin de leur schéma en émergence/convergence avec GPC ... comment faire ? Où sont les instances de décision ?  
La place du consentement dans le processus de décision.  
Travail sur les cercles : redevabilités, composition, fonctionnement, périmètre d'autorité  
Travail sur les rôles + élection sans candidat.

Module seul : 800 euros/jour

Module pris dans un parcours : 600 euros/jour soit 2400 euros

## **IV Module formation à l'animation de la démocratie locale 6 jours (3x2jours) + 2 jours par an (option) + 1 séance d'1 heure à distance par mois**

Quels sont les outils d'animation de l'Intelligence Collective ? Pourquoi les utiliser, dans quel cadre ? Quelles postures pour l'animateur/trice ? Comment organiser et animer une réunion qui permet à chacun e de trouver une place équitable dans la construction d'un objet commun ? Quels sont les processus qui permettent de faire vivre une construction réellement participative ?

Public : élu es, agents, habitants

1 ou 2 animateurs de chaque instance définie dans le projet de constitution locale.

### **Formations collectives 6 jours + 2 jours par an**

Groupes de 12 stagiaires de différentes communes, si possible en proximité géographique.

### **Accompagnements individualisés 1h par mois**

A distance ou sur place. Préparation et analyse des séquences d'animation mises en œuvre sur la commune.

Tarif : 200 euros/jour soit 1200 euros par stagiaire.

### **V Mise en place d'une Assemblée Locale Délibérative**

Animer le volet participation d'un projet d'envergure conduit par la municipalité.

Inspirée de la Convention Citoyenne pour le climat, cette Assemblée Locale Délibérative va vous permettre travailler un sujet local en Intelligence Collective avec un noyau composé d'élu es, habitants tirés au sort et d'agents/experts.

### **Principe :**

«La participation ne se réduit pas à l'information ou même à la concertation car le citoyen doit être un acteur, pas un spectateur, et il ne suffit pas que le public "participe à un débat" pour prétendre qu'il choisit son avenir alors qu'il n'a pas réellement participé à la décision.»

« Bien sûr, pour qu'il soit argumenté, l'avis des citoyens doit se nourrir des informations les plus complètes possibles. C'est pourquoi il faut définir une méthodologie permettant de recueillir les avis de citoyens "naïfs" (non spécifiquement impliqués dans la controverse) mais bien éclairés grâce à des informations complètes et contradictoires. » *Jacques Testard à propos des Conventions de Citoyens*

### **Exemple de protocole à adapter en fonction du sujet, du contexte, des envies de l'équipe :**

1. Choix du sujet sur la base des propositions du Conseil Municipal et/ou des propositions d'habitants
2. Information à destination de l'ensemble des habitants ou usagers de la tenue d'un tirage au sort pour composer une Assemblée Délibérative sur le sujet choisi
3. Tirage au sort
4. Choix des experts et des garants de la concertation
5. Première rencontre de l'Assemblée Délibérative : habitants tirés au sort, élus mandatés sur le sujet, experts, garants de la concertation et l'animateur
6. Programmations de rencontres de l'Assemblée Délibérative pour : se rencontrer, apprendre à se faire confiance, poser les règles d'un fonctionnement coopératif, problématiser le sujet, l'analyser, s'informer/se former avec les experts
7. Organisation d'une ou plusieurs séances de consultation de la population sous forme d'un World Café, d'un Forum Ouvert, d'un Porteur de Paroles ou d'un autre format en Intelligence Collective. Ces séances peuvent être complétées par des actions de type enquêtes, questionnaires voire une plateforme numérique. L'objectif est d'élargir la vision de

- l'Assemblée et d'impliquer tous les habitants volontaires dans la réflexion menée
8. L'Assemblée rencontre les personnes directement concernées/impactées par le sujet
  9. L'Assemblée établit, avec toute la matière récoltée, des propositions différentes voire contradictoires pour répondre à la problématique. Les visions conflictuelles rencontrées pendant la phase de consultation doivent se matérialiser dans des propositions diverses
  10. L'Assemblée prend une décision au consentement pour acter une décision sur le sujet, sur la base des propositions différentes construites
  11. La proposition élaborée par l'Assemblée est amenée à l'ordre du jour du Conseil Municipal qui procède au vote sur la dite proposition
  12. La mairie communique la décision à l'ensemble de la population avec un matériel pédagogique permettant à chacun de bien comprendre le chemin qui a amené à la décision
  13. Evaluation du dispositif et dissolution de l'Assemblée

La mise en œuvre d'Assemblées Locales Délibératives dans vos communes me semble vertueuse à plus d'un titre :

- montée en compétence et en capacitation des citoyens
- engagement, implication des habitants dans la vie communale
- confiance retrouvée élus/technicien/habitant
- augmentation de la qualité d'information de la vie communale
- des décisions éclairées qui tendent, au delà des intérêts particuliers, vers l'intérêt général
- émergence de bonnes réponses aux bons problèmes
- renouvellement démocratique, nécessaire à notre société, par l'expérimentation concrète sur des sujets impliquants
- diminution du sentiment d'impuissance par le passage à l'action
- (...)

Module seul : 600 à 800 euros/jour en fonction de votre budget

Module pris dans un parcours : inclus dans les séances de travail du parcours.

#### VI Supervision à distance **2h tous les 2 mois**

Travail à distance avec un groupe chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation continue de la démocratie locale. Un groupe sans doute constitué d'élus et d'habitants particulièrement engagés sur ces questions.

Protocole à définir sous forme de séances en visio.

Module seul : 50 euros/heure soit 600 euros

Module pris dans un parcours : gratuit

#### VII Séminaire annuel autour de la démocratie locale **1 jour**

Un séminaire d'un jour qui rassemble l'ensemble des acteurs de la transition démocratique.

Un temps pour se rencontrer différemment, célébrer l'année passée, évaluer le chemin parcouru et envisager l'année à venir.

Module seul : 800 euros/jour

Module pris dans un parcours : 600 euros/jour

Parcours complet avec la mise en œuvre concrète d'un premier projet participatif = 7 800 euros HT

- 12 jours de formation collective ouverte aux élu es, agents et habitants qui vous permettront de poser toutes les bases de votre fonctionnement démocratique et collégial
- 1 projet mise en œuvre concrètement de A à Z selon un processus démocratique rigoureux
- 6 jours de formation à l'animation de la Démocratie Locale pour 1 ou 2 personnes de votre équipe
- 12 heures de supervision
- 1 journée de bilan
- une mise en réseau avec les autres communes en Transition

Parcours réduit = 5 400 HT pour 8 jours d'intervention (+6 jours de formation animateurs)

- 8 jours de formation collective ouverte aux élu es, agents et habitants qui vous permettront de vous lancer dans la construction des bases de votre fonctionnement démocratique et collégial
- 6 jours de formation à l'animation de la Démocratie Locale pour 1 ou 2 personnes de votre équipe
- 12 heures de supervision
- 1 journée de bilan
- une mise en réseau avec les autres communes en Transition